

1. Contexte de l'appel à projets

La crise sanitaire causée par le COVID-19 et la crise résultant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont conduit à la hausse du prix des carburants au niveau mondial et à Madagascar et ont eu des conséquences néfastes pour l'économie, même si des prévisions de taux de croissance de +4,3% pour l'année 2022 ont été établies.

Cette hausse du prix des carburants de l'ordre de 44% appliquée depuis le mois de Juillet 2022 à Madagascar a un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages ainsi que sur la rentabilité économique des entreprises. De ce fait, les prévisions de la reprise et relance économique après la crise sanitaire sont partiellement éclipsées. Tous les secteurs d'activité et le territoire sont touchés, et subissent les conséquences directes ou indirectes de cette situation. Les impacts sociaux liés aux conditions de vie de la population ont été dévastateurs avec 64,4% des ménages qui ont vu leur revenu diminué depuis le début de la pandémie et encore plus depuis la hausse de prix des carburants. La fragilité sociale peut compromettre les initiatives de reprise économique avec une nette diminution de la capacité de résilience des entreprises Malgaches qui dépendent essentiellement des marchés locaux. Le relèvement du niveau de compétence de la majorité des actifs du pays constitue un enjeu pour le bon déroulement de la transition post crise vers une relance définitive de l'économie.

32% des entreprises ont été temporairement ou définitivement fermées durant la crise sanitaire, essentiellement les entreprises de petite ou taille moyenne, dont la crise a démontré la vulnérabilité. Plus les entreprises sont petites, plus elles ont enregistré d'importantes pertes de revenus lors de la crise (environ 56% de leur chiffre d'affaires mensuel). Dans cette situation, les enjeux de la formation sont grands puisqu'elle peut contribuer directement à limiter les risques qui peuvent affecter la croissance économique et la vulnérabilité des entreprises face aux chocs externes.

Les pertes massives d'emplois dans quasiment tous les domaines économiques causées par ces crises successives doivent faire l'objet d'une prise en main sérieuse et d'un accompagnement fort pour que les entreprises puissent y faire face. Une stabilité des prix des carburant ainsi que le taux d'inflation conditionnent une projection réaliste sur les marges bénéficiaires des entreprises et une stabilisation de la situation des emplois dans les entreprises.

On sait que la reprise des activités après la crise Covid en 2020 a induit une légère amélioration de la situation du marché du travail à Madagascar¹. Cependant, certaines branches d'activités liées aux activités Scientifiques et Techniques (2,9%) et les professions de la Restauration et Hébergement (2,7%) enregistrent des taux de perte d'emplois plus élevés par rapport à d'autres branches. On sait aujourd'hui que 24,9% des pertes d'emplois durant la période d'urgence sanitaire ont été causé par le COVID 19. Il est important de noter aussi que dans sa globalité, le taux de perte d'emplois est de 0,28% pour les femmes contre 0,25% pour les hommes. Le taux de perte d'emplois liée à la Covid-19 dans le secteur formel est de 0,5% contre 0,2% dans l'informel².

La relance économique post crise sanitaire était sur la bonne voie dans le secteur du BTP-RS jusqu'à ce que la hausse du prix du carburant perturbe de nouveau la situation économique des entrepreneurs et ménages malgaches. Bien que la plupart des chantiers et travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures publiques et privées étaient quasiment à

¹ Le taux d'activité des individus en âge de travailler est alors passé de 60,6% au mois d'août 2020 à 67,8% en novembre 2020. Cela se traduit par une baisse fulgurante des pertes d'emplois liées à la Covid19 en novembre 2020. Ce taux est ainsi égal à 0,3% contre 4,4% en août 2020.

² Source : L'Emploi et la COVID, Enquête Novembre 2020, INSTAT - OIT

l'arrêt pendant la période de confinement, cette tendance tend à s'inverser. La reprise des activités impliquant la recrudescence des chantiers et grands travaux à rattraper a eu un impact sur la disponibilité des travailleurs qualifiés. Le chômage technique qui a sévi pendant ce laps de temps aura eu des impacts négatifs tant sur les travailleurs du secteur BTP-RS démobilités et dont la plupart se sont reconvertis dans d'autres métiers, que sur la vivacité des entreprises pour une reprise effective et efficace. Les petites structures quant à elles, ont été particulièrement impactées et ont été contraintes à une diversification d'activités voire à une totale conversion. Cette situation laisse un gap de compétences dans un secteur où les activités sont estimées à l'horizon 2025 à plusieurs millions de dollars d'investissement.

De plus, le réseau routier malgache demande à lui seul des projets de pérennisation, de réfection et d'entretien faisant suite aux 14 350 km de route réalisés rien qu'en 2020. Les enjeux économiques routiers sur les pôles non négligeables que sont la RN7, la RN2 et la RN4, touristiques et commerciales principalement, suffisent à justifier d'une large main d'œuvre à qualifier sur ces axes. Le lancement en juin 2022 des travaux de réhabilitation de la route nationale RN13 est prometteur aussi bien pour l'économie de la partie sud du pays que pour le pays en général. En effet, le territoire couvre 49 250 km de pistes à entretenir, particulièrement sur les zones rurales et enclavées. Aussi, afin d'étendre les quelques 11% de cet ensemble praticable, la montée en compétences de travailleurs du BTP-RS est de mise. Ce 13^{ème} appel à projet de type interentreprises sectorielles vise donc à renforcer les acteurs du secteur face aux grands défis induits par les projets prioritaires de l'Etat et du secteur privé ; à la pérennisation et résilience des micro et petites entreprises formelles dans le maintien de leurs activités ; à leurs participations actives dans l'élaboration de routes rurales, de digues, de ponts, de voiries urbaines et de toute structure pouvant faciliter l'accès à une localité.

Le secteur industriel contribue à 17,2% du PIB et emploie 9% de la population active. Il est dominé par l'exploitation minière (pierres précieuses dont rubis, saphirs, émeraudes, etc.)³. Les mines constituent 60% des recettes en devises de Madagascar et 30% des recettes fiscales, une des raisons de penser que la relance de l'économie pourrait s'appuyer sur ce secteur. Le secteur minier et des ressources stratégiques faisant indéniablement partie des piliers de l'économie du pays, il doit voir ses agents évoluer vers des pratiques sécuritaires de leurs métiers, notamment sur les normes avancées d'hygiène, de sécurité et toutes mesures liées également aux gestes barrières ainsi que la manipulation et transport des produits dangereux. La pérennisation de l'exploitation des gisements miniers fait partie des dessins gouvernementaux et cette projection passe également par l'acquisition de compétences techniques dans l'exploitation de ces grandes structures minières et pétrolières.

Afin de consolider la relance économique dans ce sens, de grands projets de financement restés en suspens dans la loi de finances s'avèrent actuellement des pistes propices en termes de renforcement de capacités. L'exploitation des blocs pétroliers est une source non négligeable pour les quelques années à venir afin de renverser la balance du progrès au pays. La dégradation de la compétitivité de Madagascar en tant que destination privilégiée des investissements directs étrangers dans le domaine des mines est liée en partie à la qualité des ressources humaines. Le présent appel vise à rehausser ce niveau de compétence afin de promouvoir l'attractivité du secteur vis-à-vis des grands investissements.

La reprise des activités après la période de « flottement » induite par la crise du Covid donne inéluctablement lieu à des priorisations en termes de formation. La maintenance d'usine, les métiers liés aux recherches en laboratoire dans le secteur, l'artisanat minier, l'énergie verte, l'éolienne, les réformes liées à l'électrification photovoltaïque des infrastructures, l'électrification hydraulique sont autant d'enjeux que ce 13^{ème} appel à projet cible

³ Source : Les impacts de la COVID-19 sur les activités des entreprises à Madagascar, INSTAT

particulièrement. Recourir à la dynamique sectorielle est donc de mise afin de contribuer à rehausser la performance des entreprises à travers la qualification de leur capital humain.

La politique stratégique des syndicats des travailleurs des industries reste d'actualité face au contexte actuel. Il n'y a pas de doute que le besoin de qualification et de formation se manifeste de manière universelle dans toutes les entreprises du BTP-RS. La professionnalisation des salariés et des personnes en recherche d'emploi dans les domaines du Bâtiment, Travaux publics, et Ressources Stratégiques constitue l'une des priorités du secteur pour cette fin d'année 2022.

Enfin, le FMFP a commandité une étude diagnostic des besoins en compétences et en formation fin 2022 afin de mieux orienter les priorités sectorielles du secteur BTP-RS pour l'année.

Le FMFP, avec l'appui de l'AFD, lance un 13^{ème} appel à projets pour cette année 2022 sur les projets interentreprises sectoriel afin de financer des projets visant les objectifs sectoriels en matière de qualification. Des mesures incitatives ont été particulièrement formulées à l'endroit des PME-TPE afin de contribuer au renforcement de leurs salariés. Le FMFP a d'ailleurs préalablement conduit des actions ciblant particulièrement ces structures afin de formuler leurs besoins de formations afin d'être financés.

2. Objectif général de l'appel

Le présent appel à projets vise à préparer les opérateurs et entreprises œuvrant dans les secteurs du BTP et Ressources stratégiques à la reprise de leurs activités ; mais aussi à soutenir les nouvelles orientations visant à promouvoir les innovations dans le secteur et soutenir la réalisation des grands projets d'investissement prévus pour le pays.

3. Les Orientations prioritaires

Pour cet appel à projets ciblé sur le développement des compétences dans le secteur BTP-RS, les critères et objectifs sectoriels ci-après seront considérés :

- La réponse du projet par rapport aux objectifs sectoriels
- Le territoire dans lequel est mis en œuvre le projet,
- Les effets et impacts visés pour endiguer les problèmes structurels du secteur
- Les sous-secteurs et filières concernés par cet appel à projets
- Les métiers ciblés appartenant aux sous-secteurs et filières suscités pour détendre le marché du travail et anticiper les besoins à venir,
- Les qualifications et compétences ciblées pour répondre aux besoins urgents ou à venir des entreprises
- La typologie des bénéficiaires ciblés
- Et les dispositifs de formation préconisés pour peser sur l'efficacité des réponses aux problèmes de compétences dans le secteur.

i. Les objectifs sectoriels pour l'appel à projets

- Renforcer les compétences techniques des entreprises, et notamment des petits et moyens entrepreneurs œuvrant dans le secteur BTP-RS. Les PME qui œuvrent pour le compte des grandes entreprises ou qui sont présentes sur des marchés d'importance sont particulièrement ciblées.
- Encourager l'adoption des outils et mesures numérique facilitant la production ou l'organisation dans les entreprises du secteur
- Améliorer l'Accès des entreprises aux Marchés publics de constructions BTP
- Promouvoir l'obtention des Permis environnemental et les compétences permettant

l'adaptation au milieu social (indemnisation des gens impactés par les chantiers), ainsi que le respect des obligations PEFC/FSC (labels liés à la gestion durable des ressources et à l'utilisation des matériaux recyclés FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)

- Promouvoir la santé et la sécurité au travail, notamment la manipulation des produits dangereux et inflammables
- Développer les Qualifications particulières requises par les mutations en cours dans le secteur :
 - La veille technologique informative, BBC (basse consommation énergétique), efficacité énergétique, BIM (building information modeling), imprimante 3D, matériaux modernes (verre, acier, béton, bois traités, etc.)
- Développer les compétences minières qui favorise les effets positifs de l'exploitation sur le développement, tout en promouvant des normes environnementales et sociales élevées
- Contribuer à l'accroissement des gisements et de la production des exploitations minières
- Soutenir le développement des exploitations minières au service des grandes constructions d'infrastructures (ciment, pavé, etc.)

ii. Les zones prioritaires

Les zones priorisées par cet appel à projets se décomposent en deux parties suivant leur importance sectorielle.

En premier lieu, les zones où il y a des projets de grande envergure dans le domaine de BTP, mines et ressources stratégiques pouvant générer des emplois directs ou indirects et qui nécessitent une prise en considération effective des programmes de développement de compétences :

- Antananarivo et ses alentours
- Fort Dauphin et ses alentours
- Tamatave et ses alentours
- Toliara et ses alentours

En second lieu, les zones à vocation industrielle et/ou dans les zones où il y a de potentiel économique notamment en énergies renouvelables, construction et BTP

- Antsirabe et ses alentours
- Diégo et ses alentours
- Nosy Be
- Fianarantsoa et ses alentours
- La région de Boeny et Sofia

L'ensemble du territoire est visé mais les projets se situant dans les régions, ville ou zones suscitées disposent d'un avantage comparatif important dans l'évaluation.

i. Les Effets et impacts visés

Les effets et impacts visés doivent contribuer à la résolution des problèmes structurels qui touchent le secteur du BTP et Ressources stratégiques. En d'autres termes, le projet à travers le renforcement du capital humain doit apporter des réponses indirectes, des effets immédiats ou des impacts sur des acteurs ou dispositifs structurels⁴ au niveau national, régional ou local.

⁴ Ils font référence aux conditions et institutions politiques, économiques, sociales et environnementales qui augmentent ou diminuent la probabilité du développement du secteur

A ce titre, le projet devra contribuer à :

- L'amélioration de la qualité de travail et des services fournis par les entreprises dans le secteur
- Le développement des infrastructures
- L'amélioration des normes et standards en matière de sécurité au travail, hygiène, environnement et qualité
- L'amélioration de la capacité technique en matière de sécurisation des investissements et des infrastructures BTP
- L'amélioration des capacités techniques des entreprises
- La facilitation de l'accès aux Energies
- La disponibilité des compétences exigées par les métiers du BTP, mine, hydrocarbures notamment pour les grands investissements.

iii. En termes de sous-secteurs et filières ciblées :

Le secteur BTP - RS est un des secteurs porteurs de l'économie malgache. Il s'appuie sur les chantiers en cours et surtout sur les projets de construction d'envergure, la facilitation de l'accès à l'Energie et la maîtrise et gestion de prix des carburants. Ainsi, le secteur ciblera large pour toucher le maximum de domaines et de métiers.

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- Les hydrocarbures
- L'énergie (fossile, électrique et renouvelable)
- Les mines
- Les BTP

iv. En termes de métiers ciblés

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers dans les hydrocarbures notamment la distribution de carburant (station-service)
- Les métiers de la construction du domaine des bâtiments
- Les métiers de la construction de routes et voies
- Les métiers du transport de produits sensibles
- Les métiers dans les mines
- Les métiers dans l'énergie renouvelable, fossile et électrique
- Les métiers liés à la mutation numérique et la technologie informatique

v. En termes de qualifications et de compétences ciblées

Selon l'étude diagnostic réalisé par le FMFP, et en termes de compétences, le secteur BTP a besoin de 4% d'experts, 21% de techniciens avancés, de 10% de techniciens sensibilisés sur les métiers et doit former 16% de ses compétences dans le numérique.

Au regard des éléments de l'étude, le présent appel à projet vise à renforcer les compétences dans les domaines suivants :

1) Les qualifications et les compétences techniques touchant au cœur de métier du secteur dont,

- Normes Eurocode
- Conception Assisté par Ordinateur (CAO)/ dessin assisté par ordinateur (DAO)/Modélisation des Informations du Bâtiment (BIM)
- Calcul Technique/ Economie de la construction / Métrés
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)/ cahier des clauses administratives particulières (CCAP)/Document technique unifié (DTU)

- Planification de travaux
- Topographie
- Assemblage des structures porteuses lourdes d'un ouvrage/ Assemblage des éléments d'armature de béton
- Techniques de boisage/ferraillage/traçage/Equerrage
- Mécanique/Hydraulique/Pneumatique
- Prise de mesures, d'aplomb et de niveau
- Terminologie de la construction/charpente bois
- Electricité / Domotique / Electronique
- Plomberie / Traitement Air et Eau
- Photovoltaïque / Plomberie-Chauffage solaire
- Caractéristiques du Placoplâtre
- Techniques de ragréage / talochage
- Caractéristiques des enduits / peintures
- Pose de revêtement de sols
- Calcul dimensionnel (surface, volume)
- Techniques d'usinage

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler aussi le gap sur :

- Les formations règlementaires et les normes (ISO 9001, OHSAS 18001, ou ISO 14001, HSE, etc.)
- Les qualifications sur la construction dont soudeur, conducteur d'engins, technicien de découpe
- Les domaines techniques sur les métiers de la construction (maçonnerie traditionnelle, béton, tuyauteur monteur, plomberie)
- Ouvrages métalliques (Ponts, Charpentes, Citernes, Pipelines, ...), montage et soudure
- Travaux en hauteur
- Ouvrages en bois
- Maintenance des matériels, véhicules et engins, mécanique de base
- Les domaines techniques et métiers de la construction, des mines, des hydrocarbures et de l'énergie
- Les domaines techniques et de la maintenance (électriciens, carreleurs, peintres, plafonniers, corniches, spécialistes en ouvrages d'art et décorations d'intérieur...)
- La dimension environnementale (permis, prévention, etc.) et sociale (adaptation au milieu social, gestion communautaire)
- La manipulation et transport des produits dangereux et inflammables
- La conduite d'engins de chantiers et grue
- Les compétences relatives à l'énergie électrique (thermique, hydraulique)
- Les compétences liées à l'énergie renouvelable (fabrication, recherche, diagnostic, installation, maintenance, etc.)
- La gestion de chantier ou projet
- Les compétences relatives aux travaux de peinture industrielle
- Les compétences relatives à la mise en place d'infrastructures informatiques, télécommunication et réseaux

(*)

Les compétences listées ci-dessus dites « cœur de métier » devront représenter au moins 70% de la demande en volume horaire.

2) Les compétences transversales ou celles touchant les métiers de support ou d'encadrement du secteur ne devant pas dépasser 30% de la demande en volume horaire, dont,

- Outils bureautiques
- Gestion des stocks et magasins

- La sécurité au sein des stations de distribution de carburant et autres postes spécifiques et transverses (pompiste, gérant, magasinier)
- La gestion, l'entrepreneuriat et le management d'équipe pour les petites entreprises

Les compétences listées ci-dessus, transversales ou liées aux métiers support ou d'encadrement du secteur ne pourront pas représenter plus de 30% de la demande en volume horaire.

vi. En termes de bénéficiaires à cibler :

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Les ouvriers de chantiers
- Les chauffeurs et conducteurs d'engins de chantier
- Les chauffeurs et conducteurs des camions transporteurs des produits dangereux et inflammables (pétrole, carburant, gaz, etc.)
- Les techniciens d'entretien routier (ouvrages d'art, pose de pavés, terrassement, niveleurs, épandeurs, finisseurs...)
- Les chefs d'équipe, cadres des entreprises
- Le personnel des stations-service
- Les ouvriers, techniciens, opérateurs miniers
- Les assainisseurs et autres ouvrages d'assainissement routier
- Les jeunes désireux d'intégrer le secteur (pré-emploi) sans qualification ou disposant seulement d'une partie des prérequis ou nécessitant une période de formation en entreprise pour se professionnaliser et faciliter l'insertion sur le marché du travail.

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 10 % de femmes
- au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

vii. En termes de dispositifs de formation

Les types de prestations de formation à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations déployant des approches et méthodes adaptées selon le domaine d'apprentissage visé (cognitif, affectif et psychomoteur)
- Les formations reproduisant les situations de travail ou mixte avec une dominante pratique surtout pour les métiers manuels (environ 70%-30%)
- La formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre de formation ou encadré par des professionnels pédagogiques)
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail, permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail
- Les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence
- Les projets comprenant des travaux d'ingénierie de formation
- L'accompagnement ou l'assistance technico pédagogique (exclusif) en milieu de travail avec des objectifs d'apprentissage précis selon un scénario préétabli

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Le prestataire devra disposer d'une expertise sur l'approche par compétences ;
- Le prestataire devra justifier d'une expérience en formation ;

- Le prestataire devra mobiliser des formateurs/coachs/accompagnateurs disposant d'une expérience métier et/ou d'une formation dans le domaine,
 - Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et justifiant de qualifications en adéquation avec la formation proposée
 - En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation ou le programme de développement des compétences proposé doit/peut comprendre,

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles
- Les Compléments de formation dans les processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les associés, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier